

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 0813-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 juin 2013 à 18 h 30, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Luc Gaudreault

Madame Brunelle Lafrenière  
Madame Diane Samson

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 51 0613** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0613-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 52 0613** : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 mai 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0613- 02 soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congés sans  
traitement – temps  
complet

**RÉSOLUTION CE 53 0613** : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel professionnel a demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2013-2014;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet à monsieur Jean Fillion, conseiller pédagogique aux Services éducatifs au centre administratif à Shawinigan, du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.

Adopté unanimement.

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION CE 54 0613** : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de soutien a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Francine Gélinas, agente de bureau classe I au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 8 septembre 2014 au 7 mars 2015, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Adopté unanimement.

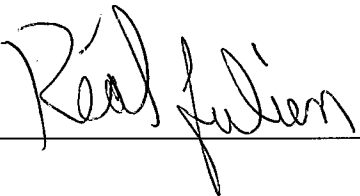
À 19 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 55 0613** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

  
\_\_\_\_\_